

**CONFÉRENCE
DES EVÊQUES CATHOLIQUES
DU BURUNDI**

Secrétariat Général

**DEUXIEME MESSAGE DE LA CONFERENCE DES EVEQUES CATHOLIQUES
DU BURUNDI EN VUE DES ELECTIONS DE 2015**

PREPARONS LES ELECTIONS POUR PROMOUVOIR LA PAIX ET LA RECONCILIATION
(voir Eph 6,15)

Frères et Sœurs dans la Foi,
Chers Burundais et Burundaises,

La Paix de Dieu soit avec vous !

1. Même s'il n'y a pas longtemps que nous vous avons donné un message en vue des élections de 2015, nous voudrions encore une fois nous adresser à vous. En effet, nous estimons qu'il est utile de vous envoyer des conseils afin que le pas franchi au prix de beaucoup d'efforts en vue de la sécurité et de la paix, ne soit pas annulé par l'angoisse provoquée par certains faits qui sont en train de se passer dans le pays et par ce qui se dit autour de ces élections.
2. Nous apprécions la sécurité qui règne dans le pays d'une manière générale même s'il ne manque pas de facteurs qui la perturbent. Nous apprécions également le fait que le processus d'enrôlement des électeurs se déroule dans des conditions satisfaisantes. Nous apprécions aussi que la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) prévoit un autre moment d'enrôlement des électeurs qui ne l'ont pas fait pour divers motifs.
3. Cependant, nous avons des inquiétudes à cause de la peur qui règne au sein de la population, une peur fondée sur l'interprétation divergente de certains articles de la Constitution de la République du Burundi en rapport avec l'élection du Président de la République. Par exemple, certains disent : la Constitution et le Code Electoral n'empêchent pas au Président actuel de se faire encore élire. D'autres par contre disent : Pas du tout, s'il se fait encore élire, nous irons dans la rue. Comme d'habitude, ceux qui soutiennent l'une ou l'autre de ces deux positions veulent être soutenus par la majorité des citoyens en cherchant à les convaincre, à les allécher, à les corrompre ou à les intimider en s'appuyant sur leurs partis politiques, ou sur leur religion ou leur ethnie. Il y en a même qui vont jusqu'à utiliser des paroles que nous, Evêques, avons déjà prononcées lors de nos réponses à certaines questions des fidèles et veulent instrumentaliser l'Eglise Catholique pour que les fidèles les soutiennent.
4. Dans ce message, nous, Evêques responsables de cette Eglise au Burundi, voudrions d'abord vous rappeler qu'au nom de sa foi, l'Eglise Catholique n'est liée à aucun système politique (cf. Concile Vatican II, Constitution *Gaudium spes*, n.76, §2). Depuis longtemps, à travers son enseignement, l'Eglise a toujours affirmé qu'elle peut collaborer avec n'importe quel régime

politique sans distinction de religion ou d'ethnie d'appartenance des dirigeants. Que personne ne se serve de l'Eglise pour conquérir le pouvoir au risque de semer dans notre pays des divisions fondées sur la religion puisque celles-ci n'ont pas de fondement dans ses enseignements et dans sa nature même. Ce qui intéresse l'Eglise Catholique dans tout régime politique, c'est que celui-ci ne fonctionne pas à l'encontre des valeurs fondamentales auxquelles elle croit et qu'elle enseigne, à la lumière de l'Evangile de Dieu que Jésus Christ nous a laissé. Ces valeurs sont notamment : le respect de la dignité de la personne humaine, la vérité, la justice, la charité, la cohabitation pacifique et d'autres valeurs spirituelles qui respectent et promeuvent la dignité de la personne humaine telle que voulue par Dieu et qui assurent la paix véritable.

5. Quant à la question du nombre de mandats d'un Président de la République qui provoque des controverses actuellement, nous souhaitons avant tout et nous demandons que notre Constitution soit interprétée selon l'esprit des Accords d'Arusha dont elle est l'émanation et qu'elle-même soit respectée. Or l'esprit des Accords d'Arusha vise à renforcer le processus de paix et de réconciliation par la voie démocratique.
6. En conformité avec cette vision, nous, Pasteurs de l'Eglise Catholique ici au Burundi, vu ce qui est écrit dans ces Accords de Paix et dans la Constitution qui émane de ces Accords (art.8, 96, 103 et 302), en interrogeant notre conscience de citoyens qui aiment leur patrie et en obéissant à notre devoir de responsables de l'Eglise qui ne souhaitent point que le pays replonge dans des controverses, dans des divisions et dans la guerre, nous déclarons ceci: la parole claire et sans équivoque que les Burundais se sont donnée et qu'ils se sont engagés à respecter est que celui qui est élu comme Président de la République du Burundi, quel qu'il soit, ne peut pas dépasser deux mandats de cinq ans chacun.
7. Rappelez-vous qu'au moment où on parlait des amendements de certains articles de la Constitution, nous nous sommes ainsi exprimés : « Cette Constitution contient certaines dispositions prises à dessein pour remettre petit à petit le pays sur les rails » (voir *Communiqué de la Conférence des Evêques Catholiques du Burundi*, 6 décembre 2013, n.4). Nous avons même précisé qu'il y a parmi ces dispositions, celles qui concernent « les modalités de partage du pouvoir et le respect des mandats politiques.... » (*idem*). Notre position à ce moment-là demeure inchangée. Que ces dispositions soient respectées. Et d'ailleurs, même l'Assemblée Nationale qui représente tout le peuple burundais en cette matière, n'a pas changé ces dispositions.
8. Seule une vraie démocratie permettra au Burundi d'arriver pleinement à bon port. Nous savons tous que parmi les caractéristiques de la démocratie figure le renouvellement des institutions dans la paix à travers des élections libres et transparentes. Nous demandons aux dirigeants et aux autres politiciens de lire et d'interpréter la Constitution en entier, à la lumière des Accords d'Arusha dont elle est l'émanation. Ce sont d'ailleurs ces Accords qui nous ont permis de sortir de la guerre. Il ne faut pas que ces dirigeants et ces politiciens tombent dans le piège de lui donner leur propre interprétation de sorte que astucieusement, elle protège leurs seuls intérêts.
9. Lorsque le pays semble entrer dans la turbulence, nous, Pasteurs de l'Eglise, avons l'habitude de conseiller tous nos dirigeants, les responsables des partis politiques et tous les politiciens, d'opter pour une voie qui ne crée pas des divisions, qui ne fait pas de forcing, qui n'exclut personne, qui n'utilise pas la violence, qui n'entrave pas le bon déroulement des élections, qui ne provoque pas de révolte après les élections, bref, que nous pouvons emprunter ensemble. Cette voie est celle qui permet à tout citoyen de choisir ses gouvernants en toute liberté. C'est pourquoi nous lançons un appel vibrant à temps : prenons la voie de la sagesse, mettons en avant le bien supérieur de notre nation, pour que nous continuions à évoluer sur la voie de la démocratie que nous avons déjà choisie en toute liberté.

10. Pour ce qui concerne les candidats pour lesquels vous, nos fidèles, pouvez voter ou non, vous savez bien que nous, Vos Pasteurs, n'obligeons personne de voter pour tel parti politique ou telle personne. Comme vous avez la liberté de faire partie des partis politiques dont vous avez apprécié le projet de société, il en est de même pour le moment de vote; chacun interroge sa conscience devant Dieu dans la prière et écoute ce que Dieu lui dit et choisit celui qu'il veut. Nous souhaitons qu'il en soit ainsi lors des prochaines élections.
11. Préparez-vous bien pour ces élections, en refusant toute intimidation et tout ce qui pourrait troubler la quiétude des gens afin de ne pas donner raison à ceux qui ne voudraient pas les élections et qui seraient contents si elles n'avaient pas lieu. Chers fidèles avec qui nous sommes en communion dans la même foi, comme Saint Paul l'a fait à la Communauté de Philippe, nous vous adressons cet appel : « Que votre modération soit connue de tous les hommes. Le Seigneur est proche. N'entretenez aucun souci; mais en tout besoin recourez à l'oraison et à la prière, pénétrées d'action de grâces, pour présenter vos requêtes à Dieu. Alors la paix de Dieu, qui surpassé toute intelligence, prendra sous sa garde vos coeurs et vos pensées, dans le Christ Jésus » (Phil 4,5-7). Cette prière qui génère la paix dans les cœurs, comme le Pape François le recommande dans ce Carême, nous la recommandons aux prêtres qui vous guident. Qu'ils organisent dans les paroisses et ailleurs une neuvaine de prière, du 13 au 21 Mars 2015, afin que partout où nous sommes, nous demandions à Jésus, Roi de la paix, d'accorder à notre pays le renouvellement des institutions politiques dans la sécurité et la paix à travers des élections libres et transparentes.
12. Nous concluons en vous souhaitant un bon Carême, temps de grâce, de renouvellement et de conversion des cœurs en menant un combat contre le mal et en cherchant le bien pour nous préparer convenablement à la joie de Pâques.

Que la Vierge Marie Mère de l'Eglise et Reine de la paix et saint Joseph, le Juste, intercèdent pour nous pour que notre prière soit exaucée.

Fait à Bujumbura, le 06 Mars 2015.

Signé / Vos Evêques.

NB : Texte original en Kirundi, ici : traduction officielle

* Ce message des Evêques sera proclamé dans toutes les paroisses de l'Eglise Catholique du Burundi pendant les messes à partir du 3^e Dimanche de Carême, le 08 Mars 2015.